



*Des petites villes  
en Ile-de-France :  
de la cité  
équilibrée à la ville  
éclatée*

DANIEL BEHAR  
PHILIPPE ESTEBE

Mars 1998

Les petites villes de l'Ile de France constituent un objet particulièrement intéressant si l'on veut mettre à l'épreuve la notion de "ville éclatée". En effet, gagnées depuis près de 15 ans par l'influence de la zone centrale de l'agglomération, elles présentent tous les signes de la perte d'autonomie, de la perte de capacité traditionnelle de commande d'un pays, de l'intégration croissante dans la spécialisation spatiale, sociale, économique et résidentielle qui caractérise l'Ile de France. Pourtant, en dépit de ces signes de "perte d'urbanité", elles continuent d'incarner, localement et à l'échelle régionale, l'image de la ville traditionnelle, "entre banlieue et province" : c'est pour cette raison qu'elles se trouvent convoquées par les programmes nationaux et régionaux d'aménagement du territoire, c'est au nom de cette identité particulière de "ville équilibrée" qu'elles sont promues par leurs élus et leurs élites. C'est donc ce paradoxe apparent que nous avons souhaité interroger dans le cadre de cette recherche : ne faut-il y voir que la classique opposition entre mythe et réalité, ou bien ce hiatus permet-il de rendre compte à la fois de la permanence et de la recomposition du fait urbain dans une région urbanisée, soit une manière d'éclairer la notion de "ville éclatée" ?

Fondamentalement, cette convocation par la puissance publique s'inscrit dans la question des "franges franciliennes", autrement dit, celle du débordement résidentiel de l'Ile de France sur les régions limitrophes du bassin parisien. Elle pose, à petite échelle et sur des masses humaines considérables, le problème de l'éclatement de la ville et de sa régulation politique territoriale : comment assurer la maîtrise de l'extension urbaine dans un contexte de desserrement général des hommes et des activités dont le morcellement communal constitue la toile de fond ? Autrement dit, à partir de la question des petites villes de la grande couronne francilienne, peuvent se dérouler plusieurs fils problématiques, interrogeant à la fois les partis pris d'aménagement, les principaux leviers réglementaires, financiers, ou d'équipement dont dispose la puissance publique et l'organisation de la régulation territoriale, soit l'interaction entre les faits économiques et sociaux et les interventions publiques.

### ***LE PARADOXE DES PETITES VILLES EN ILE DE FRANCE***

Nous avons porté le regard sur cinq communes de la grande couronne de l'Ile de France : Montereau, Etampes, Rambouillet, Persan et Beaumont (ces deux dernières communes formant une seule et même agglomération). Ces villes ont en commun leur taille, leur situation périphérique, et le label "ville trait d'union" conféré dans le cadre du schéma directeur de la région Ile de France. Celui-ci souhaite en faire des points d'appui destinés à freiner l'extension de la tache urbaine (polarisation de l'habitat en grande couronne), à constituer des pôles de développement périphérique, relativement éloignés de la zone centrale de

l'agglomération (polycentrisme de l'Ile de France), à établir des liens avec les départements limitrophes (solidarité interrégionale).

Or un regard analytique sur la capacité réelle de ces villes à exercer ces trois fonctions révèle une réalité assez éloignée de l'image de la ville traditionnelle véhiculée tant par les aménageurs que par les élites locales. Le paradoxe des villes trait d'union réside en ceci : elles présentent tous les signes extérieurs de l'éclatement et pourtant, persistent à incarner la ville moyenne traditionnelle dans l'espace francilien.

### **Des villes apparemment éclatées**

Si l'on tente d'analyser les structures de l'image de la ville traditionnelle qui s'attache aux communes de notre échantillon, on découvre trois registres :

- L'équilibre constitue le premier " signe " de la ville traditionnelle : équilibre des fonctions (production, reproduction, administration), équilibre de l'habitat (individuel, collectif), équilibre social (dosage harmonieux de groupes socioprofessionnels).
- L'autonomie constitue le deuxième indice : la ville traditionnelle rapproche lieu d'habitat et lieu de travail, offre donc des activités à la majorité de sa population. Par ailleurs, l'équilibre des fonctions constitue un élément de l'autonomie : elle n'est pas dépendante de façon majeure de territoires extérieurs pour tout ce qui concerne les fonctions de base.
- Le rayonnement territorial est le troisième indice : la ville traditionnelle dispose d'un hinterland, un pays pour lequel elle assure des fonctions de commande, d'organisation, de débouché économique (marchés et emploi).

Or, si l'on regarde les " performances " de nos petites villes d'Ile de France au regard de ces trois " critères ", on note qu'elles se trouvent systématiquement en défaut.

Au regard du critère d'équilibre des fonctions et d'équilibre social, que l'on observe à l'échelle de la commune ou à celle de l'unité urbaine, ce qui frappe d'abord, c'est au contraire la spécialisation de ces villes. Chacune d'entre elles est d'abord spécialisée sur une ou deux fonctions dominantes : Etampes et Beaumont sont des villes " d'Etat ", vouées essentiellement aux fonctions de reproduction sociale élargie (santé, éducation, administration) ; Persan et Montereau et, à un moindre degré Rambouillet, sont des villes spécialisées dans la production de biens matériels, clairement industrielles au sens traditionnel du terme pour les deux premières, plus tournée vers les productions " propres " et à forte valeur ajoutée pour la dernière. Ces villes sont ensuite spécialisées socialement : Montereau et Persan sont des villes ouvrières, Beaumont et Etampes des villes de classe moyenne liées pour l'essentiel à la fonction publique, Rambouillet apparaît socialement plus " huppée ". Ces villes sont enfin spécialisées dans le domaine de l'habitat : elles disposent, pour la plupart, d'un réservoir de logements sociaux et, d'une manière générale, elles sont plus marquées par le logement collectif que par le logement individuel. De fait, elles se trouvent soumises à des phénomènes de " desserrement social " provenant de la proche couronne parisienne et directement en concurrence avec les communes qui les environnent pour l'accueil des accédants à la propriété individuelle. Toutes les données disponibles montrent un accroissement de la spécialisation économique et sociale dans la dernière période intercensitaire. Il ne s'agit pas donc de villes spécialisées évoluant vers l'équilibre, mais bien de villes conduites vers une spécialisation croissante.

Spécialisation croissante sur les trois registres de l'activité, de la population et du logement entraîne nécessairement une dépendance accrue de ces villes et de leur population vis-à-vis de l'extérieur et notamment de la zone centrale de l'agglomération parisienne. En moyenne, plus de la moitié de la population active résidente quitte la ville pour aller travailler dans l'axe du quadrant sur lequel elle se situe : villes nouvelles d'Evry et de Saint Quentin en Yvelines, partie de la zone centrale de l'agglomération située sur le même quadrant, communes du même axe particulièrement attractives (ainsi Fontainebleau vis-à-vis de Montereau par exemple). A l'inverse, près de la moitié de la population active employée dans la commune (ou dans l'unité urbaine) n'est pas résidente. Cependant, il faut noter une différence entre la géographie des sortants et celle des entrants. Autant les sortants se répartissent sur un axe radial d'échelle régionale, autant les entrants proviennent d'une zone resserrée autour de la ville trait d'union, soit un bassin d'emploi de proximité. Autrement dit, ces villes expédient leurs actifs toujours plus loin en région Ile de France mais recrutent à l'échelle d'un petit pays. Mesurées à l'aune des trajets domicile-travail, l'attractivité de ces villes est locale, et leur attraction régionale.

Ceci nous amène au troisième critère, qui qualifie la capacité de commande, d'organisation et d'offre de débouchés à un pays. Ces villes sont toutes au coeur d'un petit pays traditionnel, dit " pays de confins " de l'Ile de France. Mais elles entretiennent avec lui des relations complexes. Si elle persistent, on l'a vu, à drainer un bassin d'emploi de proximité (ce qui représente quand même de 4 à 6 000 actifs), une grande partie de leur pays traditionnel se trouve désormais soumise à des logiques d'organisation régionale. En d'autres termes, l'hinterland de ces villes éclate entre un bassin d'emploi de proximité d'une part et un bassin d'habitat d'autre

part. Ces deux aspects d'un même territoire ne se recouvrent pas. Le bassin d'emploi dépend économiquement de la ville centre. Le bassin d'habitat est largement régi par des logiques résidentielles et économiques régionales, et évolue de manière autonome par rapport aux villes. Celles-ci se trouvent exercer des fonctions de centralité paradoxale, c'est-à-dire qu'elles constituent autant de relais à l'extension de la tâche urbaine francilienne, les résidents des nouveaux espaces ouverts à l'urbanisation utilisant l'unité urbaine traditionnelle comme pôle de service, sur un mode essentiellement tangentiel (fréquentation des grandes surfaces périphériques, des noeuds de communication), ou plus central mais ponctuel lorsqu'il s'agit de services administratifs ou de santé, voire d'éducation.

Vues de l'extérieur, nos villes présentent tous les symptômes de l'éclatement par intégration progressive dans l'espace régional : spécialisation croissante, dépendance croissante, perte de rayonnement.

### **La permanence de l'image de la ville traditionnelle et équilibrée**

En dépit de tous les signes de l'éclatement et de l'insertion métropolitaine, ces villes continuent pour les élus, les aménageurs et certains géographes, d'incarner, dans l'espace francilien, l'image de la ville traditionnelle.

Des études monographiques ont été conduites sur ces villes, notamment à la demande de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France. Elles se caractérisent par une approche de type "bilancielle" de ces villes, portant un jugement sur leurs potentialités à l'aune de l'image d'équilibre qu'elles sont censées incarner. Ces travaux concluent, pour la plupart des villes, à un "déséquilibre" croissant en constatant les phénomènes de spécialisation et de dépendance relevés plus haut. Mais c'est pour mieux recommander de renforcer ces villes dans les fonctions qui leur font défaut afin de retrouver cet équilibre perdu. Autrement dit, l'existence de ces villes et leur capacité à se développer seraient, aux termes de ces travaux, étroitement conditionnées par la nécessité de rapprocher la réalité de l'image.

Les aménageurs, et notamment la Préfecture de région Ile de France et la DATAR, portent sur ces villes un regard contradictoire mais fondé sur les mêmes présupposés. On l'a dit, l'un des parti-pris du schéma directeur de la région Ile de France s'agissant de la grande couronne consiste à prendre appui sur ces villes traditionnelles pour mener à bien les trois objectifs de polarisation du développement, de polycentrisme et d'établissement de solidarités interrégionales. La DATAR, pour sa part, dans le livre blanc du bassin parisien propose de prendre appui sur ces villes pour en faire de véritables "verrous" contribuant à arrêter l'hémorragie d'urbanisation qui voit s'étendre dangereusement les "franges de l'Ile de France" au détriment des capacités de développement des régions périphériques et, notamment, de leurs capitales. Trait d'union ou verrou, ces villes sont choisies comme autant de points d'appui de l'aménagement du territoire régional pour leur qualité de villes traditionnelles, équilibrées, disposant d'atouts historiques.

Interrogés sur leurs projets de développement pour leurs villes, les responsables politiques locaux (dont trois sur cinq sont issus de nouvelles équipes municipales), mettent spontanément en avant la même image : charmes et atouts d'une ville traditionnelle ou il fait bon vivre, projets de diversification sociale, résidentielle et économique, reconquête ou confort d'une identité de ville traditionnelle. Au moins dans un premier temps, les maires de ces communes "trait d'union" n'envisagent pas leur ville au travers des fonctions qu'elle occupe dans l'espace régional, pas plus qu'ils n'analysent les types de relations qu'elles entretiennent au sein de cet espace. La commune continue d'être envisagée pour elle-même, centrée autour de sa mairie et de son clocher, de ses services publics, offrant à ses habitants l'ensemble des services et des activités nécessaires à une vie complète sur place. Certains vont même jusqu'à insister sur l'enjeu qu'il y aurait à ne pas améliorer les liaisons ferroviaires entre leur commune et la zone centrale de l'agglomération, ceci afin de mieux retenir leurs administrés (et surtout les plus jeunes) sur place, de ne pas se voir entraînés plus avant dans l'intégration régionale. Dans ces propos, on sent à la fois pointer l'inquiétude de la perte de substance, d'autonomie et d'équilibre et la volonté de compenser ces carences pour retrouver l'équilibre urbain. Un équilibre, somme toute, plus statique que dynamique.

### ***LE DEPASSEMENT DU PARADOXE***

Ce paradoxe nous paraît de nature à alimenter le débat sur "la ville éclatée". Cette notion comporte une dimension de jugement : la ville aujourd'hui est éclatée par rapport à un modèle traditionnel, considéré comme compact et cohérent. Il serait donc simple de s'en tenir à ce constat, celui du décalage habituel entre le mythe et la réalité. Mais ceci ne permettrait pas de rendre justice à la résistance du mythe, à la permanence de son caractère mobilisateur s'agissant de l'action publique, locale, régionale voire même nationale. Ce qui frappe, à propos des villes trait d'union n'est pas tant leur "éclatement" au regard des composantes traditionnelles de la ville compacte et cohérente, que la permanence, à leur propos, de cette dernière image, alors que tout semble venir la démentir. Tenter d'élucider cette permanence du modèle objectivement caduc devrait nous aider à préciser cette notion de "ville éclatée". Pour ce faire, il nous faut tenter de dépasser le paradoxe apparent, et

opérer une relecture tant des signes d'éclatement que du discours de l'équilibre.

### **Relire les signes de l'éclatement**

Ce qui, vu à l'aune du modèle historique apparaît comme un éclatement, peut-être analysé comme une recomposition du système urbain de l'Ile de France, en proposant une configuration nouvelle de l'interaction entre spécialisation spatiale et interdépendances régionales.

### *Santé économique et interdépendance*

A leur échelle, les petites villes d'Ile de France reproduisent des traits caractéristiques des villes nouvelles. Disposer d'un taux d'emploi important ne signifie pas que la ville stabilise ses actifs résidents, au contraire. Compte tenu du système général francilien et de la " polarisation absolue " exercée par la zone centrale de l'agglomération, une ville a d'autant plus de chances de constituer une polarité secondaire de l'agglomération ou de la région qu'elle joue le rôle, en matière d'emploi, de pompe aspirante et refoulante : sa population alimente les flux régionaux en même temps qu'elle draine un bassin de proximité.

Même si l'insertion dans les flux franciliens n'est pas forcément le gage d'un chômage faible -comme le montre Persan-Beaumont-, il reste que l'unité urbaine la plus autonome, Montereau (taux d'emploi supérieur à 1, taux d'actifs stables le plus élevé de l'échantillon), est en même temps celle dont le taux de chômage est le plus élevé en 1990 (18 %). La perte de l'autonomie ne constitue pas forcément un facteur défavorable d'un point de vue économique. D'autant que l'augmentation des sortants s'accompagne le plus souvent, comme c'est le cas pour Rambouillet, Etampes, ou Persan et Beaumont, d'un accroissement des entrants.

L'étude des migrations alternantes montre qu'il existe une corrélation positive entre la croissance de l'hétéronomie de ces villes (mesurée aux taux d'emploi et d'actifs stables) et leur santé économique : dans le système francilien, l'autonomie apparente joue en raison inverse du dynamisme des villes.

### *Spécialisation et polyvalence*

On peut objecter à ce qui précède qu'un taux de chômage faible peut fort bien coexister avec une perte totale de substance, voire d'identité urbaine. Autrement dit, l'insertion croissante dans les flux franciliens irait de pair avec une réduction de la diversité urbaine, un rabattement sur une ou plusieurs fonctions dont la juxtaposition ne permettrait plus de parler de " ville " au sens classique du terme. Encore une fois, il faut interroger en même temps le modèle de la ville équilibrée et les conséquences de l'intégration régionale sur ces villes. Lorsque l'on analyse l'évolution des fonctions de ces villes sur la période 1982-1990, on perçoit certes une spécialisation accrue mais qui n'a pas que des conséquences négatives et qui n'exclue pas, à une autre échelle, la recomposition d'une certaine polyvalence.

D'une part, la plupart des villes de l'échantillon connaît un renforcement de ses fonctions de reproduction sociale simple : commerce, éducation primaire, services sociaux etc. Cette progression caractérise fortement les centralités secondaires, puisqu'elle est la marque d'une concentration des fonctions de base incompressibles dans une commune. Ainsi, le maintien, voire la progression du rôle de centralité joué par ces communes se trouve confirmé. Mais, simultanément, ces communes connaissent une évolution dans le sens de la spécialisation dans une ou plusieurs autres fonctions.

Pour ne citer qu'un exemple, Etampes confirme et amplifie sa vocation de " ville d'Etat ". La progression des emplois publics a permis à la sous-préfecture de l'Essonne de compenser, entre 1982 et 1990, la perte d'emplois productifs, pourtant déjà faiblement représentés au début de la période. Ceci lui permet de maintenir un niveau d'emploi équivalent (+1% sur la période), alors que la progression dépasse 10 % pour l'ensemble du canton. Les emplois publics de reproduction regroupent plus de 43 % de l'emploi total contre 21 % pour l'Ile de France. Etampes possède des indices de fréquence de l'emploi public supérieurs à la moyenne régionale pour l'ensemble des fonctions publiques (148 en administration, 175 en formation) et dépasse 280 pour la santé.

L'ensemble de ces communes connaît un double mouvement : un renforcement de ses fonctions de base, l'accroissement de sa spécialisation. C'est bien dans ce double mouvement que réside la force potentielle de ces villes.

L'étude de l'emploi et des fonctions confirme l'hypothèse selon laquelle il n'y a pas exclusion entre spécialisation et polyvalence. Tout dépend de ce que l'on entend par là. D'une part, certaines spécialisations se font de manière " vertueuse " pour utiliser un terme cher aux économistes : ainsi, Persan qui, tout en étant dans une situation d'emploi difficile, connaît, à partir de la production de biens matériels, un phénomène d'intégration de

filière, en amont (emplois de conception) et en aval (emplois de logistique et de distribution). D'autre part, la spécialisation coexiste avec une certaine polyvalence s'agissant des fonctions de reproduction sociale simple (commerce, éducation primaire) qu'elle soit privée ou publique et de reproduction sociale élargie, essentiellement publique (santé, éducation secondaire).

### ***Hétéronomie, spécialisation et rayonnement territorial***

Le troisième critère, celui de la capacité de commande et d'organisation d'un pays demeure l'un des plus indépassables. En effet, c'est peut être sur ce registre que l'on assiste à une transformation profonde des relations entre la ville et son environnement. A l'analyse, la disjonction entre ville et territoire demeure. Cependant, elle peut être lue différemment.

Ces villes, on l'a vu, conservent des fonctions de centralité évidentes par rapport à une aire de chalandise variable mais qui peut être relativement étendue. Celle de Persan-Beaumont se fait sentir, pour certaines fonctions, jusqu'à Méru dans l'Oise ; celle de Rambouillet s'étend jusqu'à Chartres pour l'emploi et englobe les cantons de Maintenon et d'Epéron dans l'Eure-et-Loir pour l'usage des services de la ville, voire pour des activités liées aux entreprises de Rambouillet (stockage) ; Etampes conserve, voire accroît son rôle de pôle de services (santé, éducation, administration), y compris pour les communes qui s'urbanisent dans le prolongement du plateau de Saclay ; Montereau voit son bassin d'emploi s'étendre jusqu'à s'interpénétrer avec celui de Sens. Ces fonctions de centralité ne permettent plus véritablement d'organiser le territoire, notamment en termes de polarisation de l'habitat ; elles incarnent néanmoins la permanence du chef-lieu ou de la sous-préfecture, naguère dans un pays rural, aujourd'hui dans un pays urbanisé.

Ces communes connaissent presque toutes simultanément un phénomène récent d'agglomération. Dans tous les cas, on constate un fort dynamisme démographique et une croissance de l'emploi (de l'ordre de 20 % sur la période intercensitaire) des communes périphériques qui, pour quatre villes sur cinq (hormis Rambouillet) dépassent 500 emplois en 1990. Considérées à l'échelle des unités urbaines, ces villes retrouvent une polyvalence encore plus nette que celle que l'on a signalée à propos des communes-centre. Naguère, ces fonctions se trouvaient regroupées dans la ville centre, elles sont désormais réparties entre les communes de l'agglomération.

L'éclatement lisible d'un certain point de vue à l'échelle du pays, peut être analysé comme un processus de recomposition des interdépendances, à une échelle inédite, celle de l'agglomération. Ainsi, les phénomènes de spécialisation, d'insertion croissante dans les flux régionaux et d'étalement urbain n'effacent-ils pas le fait urbain en lui-même dans un continuum urbanisé qui diluerait toute caractéristique identifiable. Les fonctions urbaines et les différents types de population se trouvent simplement répartis autrement, et reliés entre eux selon des logiques d'interdépendance qui n'annulent pas l'identité respective des villes.

### **Réinterpréter le discours de l'équilibre**

Ne faut-il pas, dès lors, entendre autrement le discours de l'équilibre, notamment lorsqu'il est énoncé par les élus locaux ? Ce discours ne peut-il pas prendre un autre sens -ni mythe, ni nostalgie-, à la lumière des recompositions en cours ?

D'abord, il participe, c'est évident, d'une rhétorique obligée qui prétend fonder la cohésion urbaine. Il constitue en partie la révérence à la conception dominante. Mais au-delà de cette fonction symbolique, le thème de l'équilibre occupe une fonction politique d'accompagnement de la recomposition.

Sans doute est-ce leur désir de maintenir le rôle central de leur commune qui amène les élus municipaux à s'interroger sur les facteurs qui expliquent la permanence de celui-ci en dépit de tous les éléments centrifuges qui devraient, en bonne logique, n'en faire que des satellites hétéronomes de la zone centrale de l'agglomération ou de la ville nouvelle qui commande le quadrant dans lequel leur ville se situe. L'équation locale, à ce stade, est relativement simple à comprendre : les élus comprennent que, pour exister, leur ville doit disposer d'une identité, soit d'un ensemble de fonctions qui la caractérisent dans l'espace régional. Le modèle plutôt flou de la "petite ville ou il fait bon vivre" ne suffit pas à garantir le maintien, voire le développement de cette identité. Celle-ci doit donc prendre appui sur quelques spécialités communales, quitte à faire mentir les éditoriaux des bulletins municipaux.

On peut donc penser que l'affichage de l'équilibre comme objectif par les élus locaux sert à mieux assumer et maîtriser la spécialisation de leur commune, d'autant plus que celui-ci s'appuie sur un début de reconnaissance politique de l'agglomération. Ce discours de l'équilibre recouvre en fait une volonté de préserver, voire d'affirmer, l'identité de la commune, soit sa spécialisation sociale et économique. Il correspond aux évolutions constatées qui montrent à la fois l'approfondissement de la spécialisation dominante et le maintien, voire le

renforcement, d'une polyvalence " de base ".

Cet affichage a une autre fonction, celle de produire une régulation politique locale de l'étalement ou de l'éclatement de la ville. Il permet en outre de revendiquer pour sa commune l'établissement d'un rapport direct, non médiatisé par une ville de rang supérieur, à la zone centrale de l'agglomération. En ce sens, le discours de l'équilibre, s'accompagnant d'une acceptation de fait, sinon de la spécialisation, du moins du couple activité dominante/interdépendance, s'inscrit dans le processus de " multipolarisation " de l'agglomération parisienne : l'agglomération et la région n'offrent plus la figure d'une armature urbaine hiérarchisée selon la taille et les fonctions des villes mais bien d'un système complexe au sein duquel les relations sont multiples.

## ***LA PETITE VILLE FRANCILIENNE : ENTRE ECLATEMENT ET PERMANENCE***

A travers cet exemple des petites villes de la grande couronne francilienne, il est possible d'apporter quelques éléments sur la notion de "ville éclatée" et sur son antonyme implicite, la ville "compacte".

### ***Les échelles de l'éclatement***

Ces communes de l'Ile-de-France sont éclatées au sens où les fonctions jadis concentrées dans une même commune (résidence, services, industrie, administration) se trouvent réparties d'abord à l'échelle d'agglomérations, ensuite prises dans un mouvement plus vaste de spécialisation qui joue à l'échelle régionale. La notion d'éclatement, à ce stade, est pertinente, en ce qu'elle décrit bien la disparition d'un modèle traditionnel, au profit de l'émergence d'un nouveau modèle qui caractériserait l'insertion de communes naguère autonomes dans un espace régional métropolisé, organisant la division sociale et économique selon une double logique : centre-périphérie d'une part, quadrant de l'autre : " la prégnance du modèle concentrique est incontestable : au centre, les activités créatives, les jeunes et les vieux, les détenteurs du capital culturel, les milieux innovateurs ; à la périphérie, l'industrie, les familles, les exclus. Mais le modèle en secteurs angulaires (quadrants) est lui aussi pertinent, du centre aux banlieues éloignées : à l'ouest les riches, au sud les diplômés, au sud-est les employés et cadres moyens, au nord les pauvres. " Dispensées aux quatre coins de la région Ile-de-France, nos villes illustrent la pertinence de cette double logique : elles se situent en périphérie, dans un rapport de dépendance (notamment en termes d'emploi) à la zone centrale de l'agglomération ; leur spécialisation dominante par rapport à la région est d'abord résidentielle, ensuite industrielle pour trois d'entre elles -administrative pour la quatrième. Mais elles subissent aussi la logique de spécialisation socio-économique à l'oeuvre dans leur quadrant.

Cette spécialisation sociale et fonctionnelle entraîne nécessairement une dépendance accrue des villes vis-à-vis de l'extérieur. Leur territoire de référence tend à se démultiplier : l'émergence d'agglomérations (hormis Rambouillet) au sein desquelles se produit une certaine répartition des tâches et des populations ; un bassin d'emploi de proximité ; l'échelle du quadrant. Ces trois territoires se trouvent en interactions constantes dans des registres différents. Les agglomérations de Persan et Beaumont, Montereau et Etampes offrent une certaine complémentarité : on y trouve des communes résidentielles, des communes industrielles et des communes plutôt administratives ; une certaine polyvalence des fonctions se redéploie à cette échelle. C'est d'ailleurs l'existence de ces agglomérations qui permet le maintien, voire l'affirmation du tissu de reproduction sociale simple (notamment tissu commercial) dans les communes centres. Le bassin d'emploi de proximité de ces trois villes continue de fournir un contingent journalier de l'ordre de 5 000 actifs, réparti sur un espace dont les dimensions s'accroissent.

Ces villes sont spécialisées, et la plupart (hormis Montereau) est fortement engagée dans des systèmes d'échanges à trois échelles. Faut-il pour autant en conclure à l'éclatement de ces villes, au sens où elles perdraient toute identité et toute cohésion ? Plusieurs raisons militent dans le sens d'une conclusion inverse, au moins pour trois des quatre villes (Montereau, encore, mise à part). D'une part, l'existence d'une spécialisation n'interdit pas, on l'a vu, le maintien de signes importants de centralité, comme l'atteste la place occupée par la reproduction sociale simple, voire élargie dans ces communes. D'autre part, l'insertion " pendulaire " de ces villes n'entraîne pas automatiquement -c'est même plutôt le contraire- leur déshérence comme pôle d'emploi. Enfin, les quelques données dont on dispose sur la structure sociale interne de ces villes tendent plutôt (comme c'est logique) à démontrer une homogénéisation que l'existence de fractures. Il est à noter que la seule ville dont la fracture interne est avérée est en même temps celle qui se trouve la moins insérée dans les échanges régionaux, à savoir Montereau.

### ***Eclatement ou redistribution des interdépendances ?***

Ces constats nous amènent à reformuler l'hypothèse de l'éclatement de la ville. La question serait moins celle de l'éclatement -au sens où l'on assisterait progressivement à une perte de mixité fonctionnelle et sociale à l'échelle des communes- que celle de la manière dont les villes négocient leur insertion dans l'espace régional.

Il ne s'agirait donc plus d'envisager " la " ville comme un ensemble statique de fonctions mais comme un ensemble de rapports noués à des échelles différentes. De sorte que le problème se déplace : l'éclatement perd sa connotation négative ; ce sont les phénomènes de rupture des interdépendances qui posent plutôt problème, ce qui, pour l'instant, semble bien être le cas de Montereau.

Dès lors, on n'est plus amené à lire la situation des communes périphériques de l'Ile-de-France en termes de " handicaps " par rapport à un modèle de ville équilibrée ou compacte mais plutôt en termes d'avantages comparatifs et de risques. Les avantages comparatifs sont constitués par les différentes " monnaies d'échange " dont dispose la ville face au système francilien : le problème n'est pas tant leur valeur en soi que leur rareté relative au regard des demandes de l'agglomération, du quadrant ou de la région. Les risques sont constitués par l'ensemble des facteurs qui peuvent entraîner une rupture des interdépendances, soit que la spécialisation de la commune et/ou de son agglomération se trouve obsolète par rapport à celle du quadrant, soit que le quadrant lui-même fonctionne mal (comme c'est le cas pour celui d'Etampes) ou n'existe pas (comme c'est le cas pour celui de Montereau).

Si l'on peut tenter une conjecture, on dira que dans notre échantillon, Etampes et Montereau disposent d'un avantage comparatif faible et de risques de rupture des interdépendances forts, alors que Rambouillet Persan et Beaumont disposent d'avantages comparatifs importants et de risques de rupture des interdépendances relativement faibles. Ceci s'explique à la fois par les caractéristiques des villes et celles du quadrant : Persan, en dépit des pertes d'emploi qu'elle a subies, connaît une évolution intégrée de son activité qui se marque notamment par l'émergence de fonctions amont (conception) et aval (logistique) autour de l'industrie. Rambouillet profite d'une situation exceptionnelle, due à la fois au prestige de l'adresse et à la densité du quadrant sur lequel elle se situe qui lui permet de renforcer son potentiel industriel et ses fonctions d'intermédiation.

Ces villes se trouvent à mi-chemin entre une spécialisation d'ordre " organique " et une spécialisation d'ordre " systémique ". Cette distinction recoupe pour partie celle qui oppose les rapports centre/périphérie aux rapports de quadrants. La spécialisation " organique " n'est que la projection, à une échelle plus petite, du découpage de la ville traditionnelle française, depuis les centres bourgeois jusqu'aux périphéries industrielles et populaires. Elle correspond à une division spatiale du travail de type taylorien, selon une logique d'interdépendance automatique entre détenteurs du capital et détenteurs de la force de travail ; elle s'inscrit dans une hiérarchie hiérarchique de l'armature urbaine. La spécialisation " systémique " correspond à un mode de production dans lequel la division du travail ne s'opère plus autant entre capital et force de travail qu'auparavant mais fait interférer des données supplémentaires telles que le capital culturel, l'accès à l'information, les modes d'organisation " en réseau " des acteurs économiques, etc.

Ainsi, on peut faire l'hypothèse que le développement d'une commune en Ile-de-France passe par deux chemins convergents : le développement de sa spécialisation économique d'une part, l'accroissement des relations avec les différents territoires qui composent son quadrant d'autre part.

### ***Permanence de la ville dans l'espace urbanisé***

Alors que tout invitait à constater l'éclatement -la dilution- de la ville dans un espace urbanisé sans limite, on continue de percevoir son existence : nos communes et leurs agglomérations demeurent des entités repérables, bien distinctes de leur environnement - quel que soit, par ailleurs, le degré d'urbanisation et d'intégration régionale de celui-ci. Il pourrait s'agir d'un "artefact", dû essentiellement à l'approche retenue -à savoir l'analyse communale- ; mais alors, comment expliquer les différences de comportement entre les villes et leurs cantons ?

Il faut donc se rendre à l'évidence : en grande couronne, la ville résiste. Certes, il s'agit, on l'a vu, d'une ville renouvelée, bien différente de l'image traditionnelle que certaines équipes municipales continuent de promouvoir. En particulier, toutes ces villes, sauf Montereau, perdent leurs caractéristiques traditionnelles de centralité lorsqu'on les mesure aux taux d'emplois stables. En dépit de cette perte d'autonomie, les petites villes continuent d'affirmer leur identité et leur qualité propre, bien différente de l'espace urbanisé qui les environne. En ce sens, la grande couronne est clairement polycentrique même si c'est à l'échelle réduite ; on constate enfin un renouvellement des formes de polarisation, qui ne se traduit plus par la concentration de l'habitat, mais que l'on pourrait qualifier de polarisation fonctionnelle au sein de laquelle la ville traditionnelle joue un rôle de "noeud" identifié dans un espace urbanisé qui s'étale toujours plus loin.

A partir de ce constat, on peut faire plusieurs hypothèses :

Sommes-nous face à un processus inexorable dont nous ne constaterions qu'une étape ? En d'autres termes, la "ville" en grande couronne ne persiste-t-elle qu'à l'état de trace, de témoignage, de vestige appelé à disparaître et à se dissoudre dans l'étalement urbain poursuivant sa progression. Dans cette hypothèse, nous n'aurions fait

que constater un palier dans le processus de fusion de ces villes avec leur pays traditionnel. Leur avenir serait alors essentiellement muséal pour une part et social pour une autre - elles seraient appelées à devenir le secteur ancien, abritant des populations défavorisées, au sein d'un vaste espace urbain. Pour que cette hypothèse s'avère, il faudrait constater par exemple, une diminution du volume des emplois de ces villes ; or, depuis plus de 15 ans il n'en est rien : elles conservent voire accroissent leur volume d'emploi et continuent d'exercer une attraction économique sur un territoire de proximité - même si ce territoire est relativement déconnecté du bassin d'habitat qui les entoure et qui, lui, est le plus souvent directement branché sur les flux régionaux.

Deuxième hypothèse : on assisterait à la renaissance de la ville traditionnelle équilibrée en grande couronne, par une sorte de mouvement de balancier. Après avoir voulu en masse accéder à la propriété individuelle, les classes moyennes et supérieures franciliennes seraient tentées par un "retour" vers le tissu urbain traditionnel et investiraient dans ces petites villes qui ont su préserver leur charme traditionnel, etc. On assisterait alors prochainement à un mouvement de "reconquête" des petites villes de la grande couronne francilienne, un peu comme certains quartiers du centre des grandes villes ont connu, depuis les années soixante-dix, un phénomène de "gentrification". C'est l'appel, un peu incantatoire parfois, à la revalorisation sociale de ces villes que l'on trouve dans certaines études les concernant. Ce n'est pourtant pas à ce phénomène que l'on assiste pour l'instant, au contraire : il semble que ces villes (communes et agglomérations de proximité) connaissent un processus d'accentuation des différences sociales entre leurs habitants et ceux des territoires urbanisés qui les environnent. A tel point que, bien souvent, la "fracture urbaine" ou plutôt les lignes de ségrégation socio-spatiale, ne passe pas à l'intérieur de ces villes mais plutôt à l'extérieur, entre celles-ci et leurs cantons. La seule ville de l'échantillon qui connaisse une véritable rupture interne, on l'a dit, c'est Montreuil - qui se trouve en même temps être la ville la plus autonome. Cette hypothèse de gentrification, en l'état actuel des données socio-démographiques, ne se trouve pas vérifiée.

On peut alors émettre une troisième hypothèse. Ces villes constitueraient une forme inédite de ces "nodalités périphériques" que l'on voit fleurir autour des carrefours des grandes villes, à l'intersection des rocade et des pénétrantes. Mais, à la différence des grands centres commerciaux ou des centres d'affaires, ces nodalités périphériques seraient à même de conserver une certaine pluralité de fonctions (résidentielle, urbaine, commerciale, administrative voire, pour certaines d'entre elles, industrielle). Dans cette hypothèse, il faudrait concevoir le rapport de la ville traditionnelle à son territoire urbanisé non comme un rapport de commande au sens classique du terme, ni comme un rapport de maîtrise (au sens où l'on prendrait appui sur ces villes pour "suture" l'hémorragie urbaine) mais comme un rapport de complémentarité. Ces villes pourraient ainsi constituer autant de relais identifiés, socialement et fonctionnellement, par rapport à une extension urbaine que d'aucuns considèrent comme délétère. Ces territoires urbanisés se trouveraient donc dans une double situation de "banlieue" : banlieue primaire vis-à-vis des centres d'activité du quadrant sur lesquels ils se situent ; banlieue secondaire vis-à-vis de ces nodalités périphériques assises sur une structure urbaine ancienne. Cette situation aurait l'avantage supplémentaire de permettre l'émergence de formes inédites de gouvernement local : son entourage de banlieues "secondaires" ne conférerait à la ville traditionnelle aucun privilège de centralité ; en revanche, elle pourrait constituer le lieu géométrique de l'organisation locale de l'extension urbaine. L'émergence chaotique et incertaine pour l'instant de l'intercommunalité en grande couronne pourrait constituer les balbutiements de ce type de gouvernement local.